



Co-diplomation avec le **DIPLÔME UNIVERSITAIRE COORDINATION DE PARCOURS DE VIE ET DE SOIN**

## Présentation du métier

Le référent de parcours coordonne et articule les interventions auprès des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, dans une perspective d'accompagnement global (social, médico-social, sanitaire, scolaire), mobilisant les divers acteurs du territoire.

Considéré comme le pivot de la coordination de l'écosystème autour de la personne, il est présent dans tous les secteurs de l'intervention sociale en direction des publics les plus variés : personnes âgées et dépendants, personnes en situation de handicap, personnes en insertion sociale et professionnelles, enfants et adolescents nécessitant protection.

Il participe à la mise en œuvre du projet de vie de la personne, en organisant la continuité des prestations dans une logique d'inclusion sociale et de prévention des ruptures de parcours.

## Débouchés et évolutions du métier

Postes de coordinateur des champs de l'activité sociale ou médico-sociale de la dépendance (handicap, personnes âgées...), de la lutte contre l'exclusion, de l'insertion, de la petite enfance, de la santé, du secteur privé, associatif et public.

## Objectifs de la formation



- Connaître les missions du référent de parcours
- Savoir élaborer un diagnostic et co-construire un parcours individualisé
- Mobiliser, développer et animer un réseau de partenaires
- Promouvoir l'inclusion

## Programme

La formation comprend 144 heures d'enseignement théorique et 280 heures de formation pratique (personnes hors secteur).

La formation théorique comprend trois modules de formation :

### M1 : Etablir un diagnostic médico-social dans le respect des droits fondamentaux de la personne accompagnée - 30 h

- Ecouter, entendre et définir les besoins et les attentes de la personne accompagnée avec la personne.
- Analyser et comprendre la problématique singulière de la personne
- Adopter une posture d'écoute attentive et bienveillante
- Dégager des hypothèses d'action dans le respect de l'environnement de la personne et s'assurer de leur cohérence
- Définir la mission de référent de parcours



### M2 : Co construire un parcours individualisé dans une démarche éthique - 66 h

- Respecter le parcours et les projets de la personne accompagnée
- Définir, avec la personne accompagnée, les objectifs de son projet individualisé
- Garantir un accompagnement de qualité et sans rupture
- Travailler avec l'environnement proche de la personne
- Savoir interroger sa pratique et la réajuster
- Favoriser l'accès aux apprentissages, à la formation, à l'emploi, à la santé, au logement et à sa pleine participation à la vie sociale
- Contribuer au développement du « pouvoir d'agir » de la personne accompagnée
- Inscrire l'accompagnement dans une démarche d'amélioration continue : évaluer l'évolution de la personne afin de réajuster son projet

## Inscription

- sur le site internet  
[www.eests.org](http://www.eests.org) (bulletin d'inscription à télécharger à retourner à [formationcontinue@eests.org](mailto:formationcontinue@eests.org))
- Contact téléphonique les mardi et jeudi : 06.78.37.37.69

## Informations complémentaires



### Durée et alternance

147 heures (21 jours), 3 jours/mois  
STAGE : 3 semaines sur la période de novembre à janvier **pour ceux qui ne sont pas en fonction de coordination**  
Horaires : 8h30-12h30 et 13h30-16h30



### Lieu

EESTS Lille Métropole :  
22 rue Halévy – 59000 LILLE

### Voie d'accès

Formation continue

### M3 : Actualiser ses connaissances - Développer et animer un réseau professionnel Promouvoir l'inclusion des personnes dans la société - 48 h

- Identifier le cadre légal, réglementaire et sociétal de son action
- Situer sa fonction de référent de parcours dans un environnement social et professionnel
- Identifier les acteurs et leurs rôles sur le territoire prescrit
- Mettre en œuvre les étapes du projet avec les partenaires concernés, afin d'assurer un accompagnement global de la personne accompagnée
- Définir des stratégies d'action en adéquation avec les besoins et les attentes de la personne
- Contractualiser l'intervention, valider l'accord de la personne (ou de son représentant légal)
- Favoriser l'accès aux droits des personnes accompagnées
- Garantir la protection des données
- Garantir la continuité du suivi, formaliser les relais
- Conserver une veille professionnelle
- Fidéliser le partenariat, communiquer auprès des institutions partenaires afin d'améliorer la coopération en faveur du projet de la personne accompagnée

#### Déroulement de la formation

L'organisation de la formation permet l'individualisation des parcours de formation au regard des compétences et connaissances déjà acquises. Les regroupements mensuels sont d'une durée de 3 journées de 7 heures.

## Public



**Professionnels du secteur santé-social**, exerçant la mission de référent ou souhaitant le devenir (assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé, éducateur de jeunes enfants, moniteur-éducateur, technicien de l'intervention sociale, conseiller en économie sociale et familiale, infirmier diplômé d'état, BP JEPS, formateur pour adultes, conseiller en insertion professionnelles, gestionnaire de ressources humaines...)

## Prérequis

- Justifier d'une activité professionnelle dans le champ de l'action sociale et/ou médico-sociale
- Justifier de compétences, formations, expériences de stage ou tout autre élément de preuve des compétences acquises dans le cadre de l'accompagnement de la personne vulnérable

## Modalités et délais d'accès

Après entretien de validation des prérequis, l'inscription se fait auprès de l'EESTS Lille sur le site [www.ecole-ests.fr](http://www.ecole-ests.fr)

Demande par mail à [formationcontinue@eests.org](mailto:formationcontinue@eests.org) ou contact téléphonique au 03.20.93.23.32

## Méthodes pédagogiques mobilisées

- Apports théoriques, pratiques, méthodologiques et conceptuels
- Jeux de rôles, simulations d'entretiens, exercices pédagogiques
- Exercices pratiques et regards croisés
- Etude de situations
- Un accompagnement renforcé pourra être proposé aux stagiaires (de 14h à 21h) pour les préparer à la certification



## Contact

[formationcontinue@eests.org](mailto:formationcontinue@eests.org)



## Coût

2700 €

Formation éligible au CPF

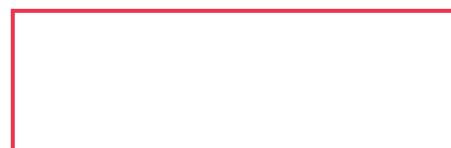


## Intervenants

Les intervenants qui accompagnent et encadrent les étudiant.e.s/stagiaires sont des professionnels issus du champ de l'éducation spécialisée, de l'action sociale et médicosociale, des travailleurs sociaux en exercice et des cadres pédagogiques de notre centre de formation.

Chaque formateur détient des savoir-faire issus de ses expériences de terrain et des compétences qu'il mobilise au service de l'accompagnement des étudiants.es/stagiaires.

## Indicateurs de résultats





## Modalités d'évaluation

- Evaluation diagnostique à l'entrée en formation sur la base d'un questionnaire sur les connaissances en lien avec les 3 modules de formation.
- Evaluations formatives tout au long du parcours de formation à partir de questionnements à l'oral, de debriefing et de retours sur les corrections d'exercices.
- Evaluations sommatives à la fin de la formation à partir du référentiel de certification qui se compose d'une soutenance orale devant un **jury certifié Unaforis, à partir d'un dossier de pratiques professionnelles**
- Evaluation de la formation à l'issue de la formation (satisfaction des participants)

## Débouchés

Exercer les missions de référent de parcours

### Accessibilité



Accessibilité des locaux aux personnes en situation de handicap moteur et sensoriel (ascenseur, ergonomie des salles, boucle audio-magnétique pour les sourds et mal entendant, plan de circulation et d'accès en niveau 0, guidage braille et audio guidage, mise aux normes PMR des salles de cours et des toilettes, etc...)

En cas de besoins spécifiques, merci de nous en faire part à l'adresse : [formationcontinue@eests.org](mailto:formationcontinue@eests.org) ; la demande sera transférée au référent handicap.